

RESIDENCE DU RODY
COLLECTIF DE 13 LOGEMENTS

**10, Rue du Rody
29480 – LE RELECQ KERHUON**

MAITRE D'OUVRAGE
**SCCV LA RESIDENCE DU RODY
75 rue du Président Sadate
29000 QUIMPER**

LOT 03 – CHARPENTE BOIS – BARDAGE

**Juin 2017
Indice B post RICT**

MAITRE D'OEUVRE

SARL TEO
42, rue Alfred de Musset
29200 - BREST
Tel : 02 98 44 27 37
Fax : 02 98 44 64 33
rlm.teo@wanadoo.fr

3. LOT CHARPENTE BOIS – BARDAGE

3.1. STRUCTURE

- 3.1.1. FERMETTES-1/2 FERMETTES, PANNES
- 3.1.2. SABLIERES / MURALIERES

3.2. BARDAGE

- 3.2.1. OSSATURE SUPPORT BARDAGE
- 3.2.2. BARDAGE TRESPA

3.3. HABILLAGE

- 3.3.1. SUPPORT DE COUVERTURE ET DE BARDAGE ZINC
- 3.3.2. CACHES MOINEAUX ISOLES
- 3.3.3. – SUPPORT BOIS

3.4. PLATELAGE

- 3.4.1. – PLATELAGE BOIS SUR BETON OU ETANCHEITE
- 3.4.2. – PLATELAGE BOIS SUR BETON OU ETANCHEITE (OPTION)
- 3.4.3. VOIES D'ACCES AU MOTEUR VMC

3. LOT CHARPENTE BOIS – BARDAGE

SELON PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CI-DESSOUS ET PRESCRIPTIONS GENERALES CHARPENTE BOIS ANNEXEES

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

Nature et qualité des bois

Sapin du nord classe B

Traitement fongicide et insecticide de classe 2 pour les bois intérieurs ; classe 3 pour les bois non abrités suivant la norme la NF B 50 100

Le traitement devra être conforme à la norme NFEN335/NFEN460

L'humidité H et ΔH devront être indiqués sur les plans d'exécutions.

Une attention particulière sera à apporter car des déformations graves (fissuration au droit des percements, assemblages) peuvent survenir à cause d'un échauffement du bois en fonction du gradient thermique.

Les pièces ou parties de pièces scellées dans le gros œuvre devront être classées classe 3 le cas échéant

Préférer un mode de fixation par sabots métalliques d'1 mm d'épaisseur minimum

La fiche technique du produit de traitement des bois et le certificat de la centrale seront à communiquer.

Dans le cas où la charpente transmettrait des efforts horizontaux dans les murs en maçonnerie, il y aura lieu de transmettre les efforts au bureau d'étude BETON afin qu'il dimensionne ses ouvrages en conséquences.

Transport levage

Toutes les précautions seront prises au transport, au stockage sur le chantier et au levage afin d'éviter la détérioration des bois en lamellé collé.

3.1. STRUCTURE

3.1.1. FERMETTES-1/2 FERMETTES, PANNES

Description :

Lors de la livraison et stockage des bois sur le plancher Béton, des précautions devront être prises afin d'éviter toute déformation.

La charpente stabilisera les pignons maçonnés du bâtiment.

Les bois seront traités par un produit agréé AB fongicide et insecticide.

Essence : sapin du Nord classe B suivant NF B53.502

Fermette bois à entrants. Pannes sur zone support de bac + étanchéité.

Fixations mécaniques des fermettes sur gros œuvre ou sur ossature bois y compris tout empoutrement bois complémentaire pour rejoindre support gros œuvre.

Ferrures : Les connecteurs devront faire au moins 1mm d'épaisseur, et être galvanisés.

Les chevilles de fixation au gros-œuvre bénéficieront d'un avis technique du CSTB ou cahier des charges à transmettre.

Seront à transmettre : les plans de charpente, note de calcul explicitant les efforts pris en compte et les efforts verticaux transmis au gros œuvre feront l'objet de points de détails.

Sujétion de mise en œuvre de poutres LC pour reprendre les efforts horizontaux (la charpente doit reprendre les poussées horizontales).

Réalisation suivant étude de l'entreprise, plans et détails.

Dimensionnement suivant étude et normes, le calcul est à fournir par le charpentier à l'appui de sa proposition.

Toutes sujétions de trémies et renforts pour fenêtres de toit encastrées, désenfumage, sortie de refoulement VMC, et tout élément demandé en réservation par les autres lots.

Compris à cet article la structure support des chéneaux, et suivant réservation du couvreur.

Toutes sujétions pour renforts complémentaires permettant de garantir les niveaux des plafonds tels que représentés sur les plans. Structure nécessaire à la pose des plafonds droits et rampants du plaquiste, avec création plenum technique.

Pentes suivant plans.

Les fermettes seront fixées sur sablières en rive d'égout dans le cas général. La pièce en appuis devra éviter tout déplacement possible au faîtage.

Elles comporteront des contrefiches et tous contreventements nécessaires

Les flèches seront de 1/400e au maximum. La coordination est à assurer avec les autres corps d'état, gros-œuvre, couverture, plomberie, VMC....

Arbalétriers et pannes section 20*4, poinçon 20*4

Entrants ou faux entrants 20*4

Dimensions données à titre indicatif ; le charpentier pourra proposer des sections différentes si elles sont justifiées par calcul à l'appui de sa proposition.

Espacement maximum pour un entraxe de 60 cm

Compris pièces de renfort pour contreventement

Fournir traitement des bois par produit agréé CTB fongicide et insecticide. Le certificat sera obligatoirement fourni au maître d'œuvre à la livraison des bois

Sujétions de passage des conduits et gaines et de trémie pour trappe d'accès aux combles et châssis de toit.

Compris à ce poste les pieds droits ossature bois, et la mise en œuvre d'une bande de Triply OSB3 sur une hauteur de 30cm mini en pied de charpente en contact avec la dalle béton de toiture terrasse, pour permettre la réalisation du relevé d'étanchéité

Compris mise en œuvre de poutres et poteaux lamellée collée pour support de charpente, et pour la reprise des efforts horizontaux. Les éléments en lamellé-collé bénéficieront d'une certification ACERBOIS GLULAM.

Localisation :

Ensemble des charpentes du bâtiment, suivant plans et coupes.

Compris à ce poste la charpente support de couverture sur le hall d'entrée RdC

3.1.2. SABLIERES / MURALIERES

Description :

Les bois seront traités par un produit agréé CTB fongicide et insecticide
Fixées par écrous et tiges filetées ou chevillées sur maçonnerie
Dimensions suivant étude de charpente.

Localisation :

Ensemble des charpentes (voir plans).

3.2. BARDAGE

3.2.1. OSSATURE SUPPORT BARDAGE

Description :

Tasseautage vertical fixé sur voile BA ou maçonnerie agglo.
Prévoir une pose et un réglage afin que le bardage respecte les dispositions du plan architecte.
Delta Vent résistant UV. Pose alternée des tasseaux pour permettre la ventilation de la lame d'air derrière le bardage. Le voile parepluie de type Delta-vent ou équivalent sera collé sur une largeur de 20 cm et parfaitement plan autour des baies, dito pour raccords.

Fixation sur maçonnerie : chevillé dans la maçonnerie par équerres galvanisées et tous moyens appropriés et suivant DTU.

Support bardage sans isolation : Dimensions mini 27x35 mm, entraxe 0,60 maxi

Un plan d'exécution sera fourni avant exécution.

Prévoir toutes cornières d'étanchéité nécessaire

L'entreprise prendra toutes précautions pour maintenir une lame d'air constante entre le support et le bardage (grille de ventilation en pied).

Mise en œuvre d'un encadrement en bois épaisseur 15mm minimum sur les 4 côtés des baies posées au nu extérieur du bardage. Habillage devant les coffres de VR.

Prévoir réalisation des baies et des renforts et appuis nécessaires à la réalisation des ouvertures.

La coordination est à assurer avec les autres corps d'état pour les réservations : gros œuvre, menuiserie extérieure, couverture.

Compris tasseautage pour habillage tableaux et linteaux. Les menuiseries sont posées au nu extérieur ou tunnel, suivant plans.

Grille anti-rongeur en pied de bardage.

Localisation :

Suivant plans, support de bardage rapporté sur maçonnerie, épaisseur fini 5cm avec le bardage.

3.2.2. BARDAGE TRESPA

Description :

Ossature : matériaux dito charpente

Panneaux d'habillage en résine **TRESPA** ou **FUNDERMAX** ou équivalent en terme de classe de durabilité et d'aspect, vissé avec tête masquée, après interposition d'un joint néoprène noir. Ces panneaux bénéficieront d'un avis technique. Réaction au feu : classement M3 mini. Mise en œuvre sur les murs ossature bois suivant localisation aux plans.

Épaisseur minimale des panneaux 8mm.

Sujétion de façon de coupe d'onglet aux angles et de fixation soignée pour un aspect et une tenue parfaite de l'ensemble.

Localisation :

Ensemble des bardages résine suivant plans, en particulier façade Est (2 zones bardage noir).

3.3. HABILLAGE

3.3.1. SUPPORT DE COUVERTURE ET DE BARDAGE ZINC

Description :

Mise en oeuvre par clouage, sur les charpentes décrites plus haut.

Dimensions Selon D.T.U., épaisseur minimum de 18 mm pour les voliges, 22 mm pour les planches. Les bois auront subi un traitement de classe 2, essence : sapin ou épicéa.

Cet article comprend l'habillage des édicules

Le titulaire du présent lot fera réceptionner ses travaux par le lot couverture, avant le démarrage des travaux de ce lot.

Sujétion de mise en oeuvre d'un tasseutage complémentaire pour la pose de la volige de bardage, devant les débords de plancher béton.

Interposition d'un isolant entre la volige support de bardage et les nez de dalle béton.

Localisation :

Ensemble de la couverture et du bardage (supports zinc).

3.3.2. CACHES MOINEAUX ISOLES

Description :

Ossature : matériaux dito charpente

Habillage réalisé en lames PVC de type **BELRIV** de chez **NICOLL** ou équivalent, teinte au choix dans la gamme (blanc, noir ou gris), mise en oeuvre sur toutes les sous-faces de plancher béton apparentes. Pose perpendiculaire à la façade.

Intégration d'un isolant laine de verre **ISOFAÇADE 32** en **140mm R ≥ 4,35** mini sous les parties habitées.

Sujétion de façon de coupe d'onglet aux angles et de fixation soignée pour un aspect et une tenue parfaite de l'ensemble.

Localisation :

Habillage et isolation de l'ensemble des sous-faces de planchers hauts de RdC et de niveau 1, apparentes en extérieur, suivant plans et coupes.

3.3.3. – SUPPORT BOIS

Description :

Mise en oeuvre par clouage, sur la charpente décrite plus haut, de panneaux OSB X, épaisseur suivant surcharge et prescription du fabricant.

Panneaux sous avis techniques.

Conforme au D.T.U. 43.4 et NF P 84.207.

Interposition d'un liteau sous les panneaux, pour création d'une lame d'air ventilée en sous face des panneaux (toiture froide).

Pente 3%. Compris forme et support de chéneau latéral.

Le titulaire du présent lot fera réceptionner ses travaux par le lot étanchéité, avant le démarrage des travaux de ce lot.

Localisation :

Support de l'étanchéité de couverture au droit du hall d'entrée

3.4. PLATELAGE

3.4.1. – PLATELAGE BOIS SUR BETON OU ETANCHEITE

Description :

Sur support : dalle béton de pente 1,5 % ou étanchéité.

- Platelage et structure :

L'ensemble des bois utilisés (lames et structure + solivage) en **bois sapin du Nord traité classe 4**.

Mise en oeuvre de platelage composé par des lames sapin du Nord classe 4, épaisseur 20mm mini, vissées par vis inox sur les lambourdes support.

Sections et entraxes des supports de lames bois suivant note justificative de l'entreprise.

LOT 03 – CHARPENTE BOIS – BARDAGE

Les lambourdes seront d'épaisseurs variables suivant le niveau à rattraper, calées en hauteur pour compenser la pente du support béton, et espacées de 60 cm maxi.

- Support :

Pose de plots plastiques de type Zoom ou équivalents posés directement sur le bitume élastomère ou le béton suivant localisation, les plots doivent avoir une section de 300cm² pour une surcharge maximum de 450daN/m². Plots PVC réglables pour régler le niveau des lambourdes. Les plots utilisés devront être ceux nommés dans l'avis technique de l'étanchéité. Les lames devront régner avec les seuils des ouvertures. Toutes sujétions pour raccordements avec autres corps d'état, tous accessoires et façon à la charge du présent lot.

L'entreprise réceptionnera les supports livrés par le lot gros œuvre.

- Caillebotis : Compris à ce poste les caillebotis galva, maille maxi 2*2 cm, au droit des PF accès, réglés pour ressaut < 2cm.

Localisation :

Balcons des appartements RdC suivant plans.

3.4.2. – PLATELAGE BOIS SUR BETON OU ETANCHEITE (OPTION)

Description :

Dito article précédent.

Localisation :

En option aux niveaux 1 et 2 pour les balcons, loggias et terrasses.

3.4.3. VOIES D'ACCES AU MOTEUR VMC

Description :

Le titulaire du présent lot devra la réalisation d'un platelage technique entre la trappe d'accès aux combles et le groupe VMC + support groupe VMC en CTBX 25 mm sur 1 m de large.

Pose d'une lisse de protection (garde-corps) de chaque côté du platelage.

Capacité portante 150kg/m²

Localisation :

En comble au droit du groupe VMC, suivant plan (2m² mini).